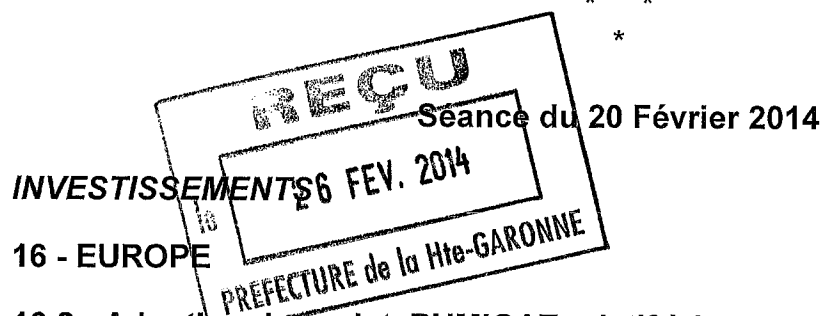


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE



16 - EUROPE

16.2 - Adoption du projet PUMIQAT relatif à la qualité de l'air et autorisation de signature des documents administratifs

L'an deux mille quatorze, le vingt février, à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre COHEN, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MMES COURADE, DURRIEU, MAUREL, MM. CARREIRAS, COHEN, GODEC, GOIRAND, KELLER, MARQUIE, RAYNAL, SEMPE.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. ANDRE, BRIANÇON, SICARD.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents :

MM. INTRAND, LAVIGNE.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU, EMERAS.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MME ROUCHON, M. SUAUD.

Toulouse Métropole, en partenariat avec l'ORAMIP (Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées), le LaSSP (Laboratoire des Sciences Sociales et Politiques de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse) et le SMTC a répondu à l'appel à projet AACT-Air 2013 lancé par l'ADEME. Ce dispositif vise à faciliter les actions locales permettant une amélioration de la qualité de l'air. Le projet PUMIQAT déposé en août 2013 fait partie des 6 projets lauréats au niveau national et sera piloté par Toulouse Métropole.

Synthèse du projet PUMIQAT

PUMIQAT porte sur la construction d'un dispositif public local de lutte contre la pollution atmosphérique fondé sur l'harmonisation des méthodes pratiquées par les différents acteurs locaux concernés par le triptyque aménagement urbain / mobilité-transports / qualité de l'air, à l'échelle d'un quartier ou d'une zone d'urbanisation.

Le projet vise donc à :

- optimiser et harmoniser les méthodes et pratiques des acteurs locaux impliqués dans les thématiques d'aménagement urbain, de transports durables et de qualité de l'air.
- poser les bases d'un outil d'analyse de critères et de maîtrise de la pollution atmosphérique lors des études d'aménagement urbain.

L'ensemble de ce programme se déroulera sur 17,5 mois et a débuté en janvier 2014.

Le coût total de cette opération s'élève à 128 388 euros. Le financement de l'ADEME induira une recette plafonnée à 70 000 € que Toulouse Métropole reversera comme suit à chacun des partenaires. :

- ORAMIP : 5 590 euros
- LaSSP : 49 072 euros
- Tisséo- SMTC : 15 338 euros

Le SMTC sera en charge de la tâche portant sur l'utilisation de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) pour la construction du modèle adapté à l'intégration des exigences qualité de l'air dans les projets urbains durables.

Sera étudié l'impact des pratiques de déplacements des habitants (transports collectifs, mobilités douces) et leur évolution entre 2004 et aujourd'hui sur la qualité de l'air sur les 4 quartiers-tests de l'agglomération restant à définir.

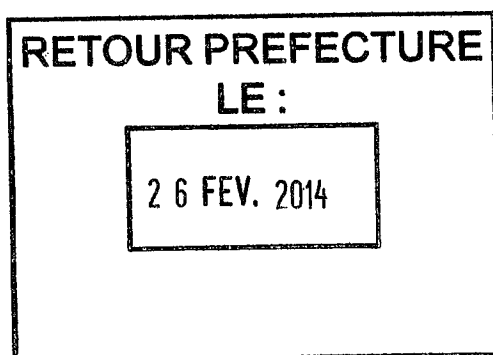
L'objet de la présente délibération est d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents administratifs afférents au projet PUMIQAT.

* *
*

- Le Comité Syndical :
- Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants,

ARTICLE 1 : AUTORISE son Président à signer l'ensemble des documents officiels et contractuels du projet PUMIQAT.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Pierre COHEN".

Pierre COHEN